

Le Conseil Municipal est convoqué pour le jeudi 20 Juillet 2023 à 19 heures 00 dans la salle du conseil à la mairie.

Les membres du conseil municipal de la Commune d'Angles-sur-l'Anglin, dûment convoqués par le maire M. Jean-Marc AURIAULT, se sont réunis en session ordinaire à la salle du conseil à la mairie.

Date de convocation : 15 Juillet 2023

Date d'affichage : 15 Juillet 2023

Nombre de conseillers en exercice : 8

Membres présents :

M. AURIAULT Jean-Marc, M. PETIT-CLAIR Jean-Marie,

Mme DUBOIS Lydie, M. PIERRON Paul, M. BARDOU Albert, Mme GUIONNET Claudie,

Mme BASTARD Dominique,

Membres absents excusés : M. TRICOCHÉ Adrien a donné pouvoir à M. Albert BARDOU

Mme Claudie GUIONNET est élue secrétaire de séance.

Monsieur AURIAULT informe que le préfet a accepté la démission de Lydie DUBOIS de son poste de 1^{ère} adjointe, une éventuelle réorganisation au sein du Conseil Municipal sera étudiée en Septembre.

APPROBATION COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 19 JUIN 2023

Sans aucune observation des membres présents concernant le compte-rendu de la séance du 19 Juin dernier, le Monsieur le Maire propose de passer aux votes.

Votants : 8 Exprimés : 8 POUR : 8

- **Les membres du Conseil présents adoptent le compte-rendu de la séance du 19 Juin 2023 à l'unanimité.**

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 20 JUILLET 2023

I / ATTRIBUTIONS DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Sur proposition du Maire,

Après avoir pris connaissance des demandes de subventions présentées par divers organismes et associations au titre de l'année 2023, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- décide d'allouer une subvention aux associations comme suit :

• Spéléo-club Anglois	500,00 €
• Batterie fanfare (Saint-Pierre de Maillé)	180,00 €
• EMIG Ecole de Musique Intercommunale du Val de Gartempe	715,00 €
• Association Communale de Chasse Agréée (Angles/l'Anglin)	100,00 €
• Club photo Grand Angles (Angles/l'Anglin)	300,00 €
• Togobban (Angles/l'Anglin)	200,00 €
• Comité de jumelage (Saint Savin)	100,00 €
• Association d'éducation populaire (Tournon St Martin)	100,00 €
• CMA Centre Val de Loire formation apprentis	80,00€
• AFSEP pour les patients atteints de sclérose en plaque	100,00 €
• Comité des fêtes (Angles/l'Anglin)	4 300,00 €
• Association de pêche La Libellule (Angles/l'Anglin)	350,00 €
• Croque la Vie (Pleumartin)	450,00 €
• AAARPE	500,00€
• Pierres d'Angles	200,00€

CLECT :

• ADMR de La Roche Posay	900,00€
• Bénévoles et Amis du Réseau des Bibliothèques	142,00 €
• Coopérative scolaire – Ecole d'Angles/l'Anglin	702,00 €
• Union Sportive de l'Enseignement Primaire (Pleumartin)	192,00 €
• Fédération des Œuvres Laiques de la Vienne (Poitiers)	156,00 €

Soit un total de..... 10 267,00 €

S'agissant du comité des fêtes, il a été précisé notamment que le budget du feu d'artifice a été revu à la baisse et le prix d'entrée a été réduit à 5€ par personne.

II / DECISION MODIFICATIVE N° 1

Alimentation de l'article 6218 « Autre personnel extérieur »

Monsieur le Maire explique au conseil que suite à la fin de contrat de la secrétaire de mairie au 31 Mars 2023 et en attendant l'arrivée d'une nouvelle secrétaire au 15 Mai 2023 ; il a été nécessaire de procéder au recrutement d'un remplaçant via le Centre de Gestion de la Vienne.

Il est nécessaire de prendre une décision modificative afin de provisionner le compte 6218 « Autre personnel extérieur » :

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
<i>Article (Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article (Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>
6218 (62) : Autre personnel extérieur	6 000.00 €		
6413 (61) : Personnel non titulaire	- 6 000.00 €		
Total dépenses :	0,00	Total recettes :	0,00

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- adopte la décision modificative n°1 proposée par le maire,

III / QUESTIONS DIVERSES

Monsieur AURIAULT confirme que l'appel d'offres a été lancé comme convenu pour la réhabilitation de l'ancienne pharmacie. Les candidats seront reçus en Septembre, la sélection se fera par la suite.

Monsieur PETIT-CLAIR indique que le tour cycliste POITOU-CHARENTES passera sur la commune le jeudi 24 août entre 10h et 12h, il y aura 14 signaleurs formés.

Il ajoute que les travaux de voirie route de CHEZELLES sont terminés, reprise des travaux et prolongement en limite de la commune.

Monsieur BARDOU indique que l'UMA a acheté des luminaires en LED.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

SEANCE DU 20 JUILLET 2023

SIGNATURE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Jean-Marc AURIAULT

Jean-Marie PETIT-CLAIR

Lydie DUBOIS

Adrien TRICOCHÉ

Paul PIERRON

Albert BARDOU

Claudie GUIONNET

Dominique BASTARD

